

INSOLITE

# Lol, un chien d'assistance judiciaire qui rassure les victimes durant les procès

Un chien comme une boule antistress pour que les victimes entendues lors de procédures judiciaires parlent plus facilement. Un tel chien existe au tribunal de Cahors (Lot). Carcassonne souhaite disposer d'un tel animal.

Les seules victimes à avoir été présentes dans la salle d'audience de la cour d'assises du palais de justice de Carcassonne sont celles qui ont succombé au charme de Lol, un labrador noir. Hier après-midi, comme ce fut le cas à Nîmes en mars dernier, ce premier chien d'assistance judiciaire en France (depuis mars 2019)

« Lol n'est pas un gadget, c'est un professionnel »

« Lol n'est pas un gadget, c'est un professionnel » a été présenté par Frédéric Almendros, procureur de la République de Cahors, dont le souhait est que son projet puisse être étendu à d'autres juridictions que la sienne en France. Trois chiens comme Lol sont aujourd'hui opérationnels dans les tribunaux judiciaires de Strasbourg, Nevers ou encore Orléans. « Nîmes est en demande pour 2022, mais nous avons aussi Arras, Draguignan, Tarbes, Montauban et Carcassonne qui sont intéressés », ajoute le magistrat qui « veut gagner ce pari pour l'avenir ! » Dans son exposé, Frédéric Almendros a d'abord expliqué qu'il lui a fallu beaucoup de démarches administratives avant que Lol, formé durant onze mois par Handi'Chiens pour un coût de 17 000 €, puisse accompagner une première victime : « Au départ, ce n'était pas gagné. Ce type d'expérimentation to-

talement nouvelle m'a un peu empêché de dormir la nuit. Je craignais mille choses. Que ça ne marche pas, que Lol morde un enfant. Mais la formation très poussée qu'il a reçue ne me fait plus douter. Son travail est reconnu et a même été récompensé. Lol a obtenu le prix Coup de cœur

2019 décerné par France Victimes. » Mais il a aussi fallu la signature d'une convention d'accompagnement des victimes et de l'enfance par le Chien (CAVE Canem), liant les deux représentants des tribunaux de Cahors et Agen, les deux bâtonniers, les associations Handi'chiens, France Victimes 46 et le Sdis du Lot.

Lol n'ouvre pas de portes, n'aide pas son maître à éviter les obstacles comme des trottoirs ou des escaliers. Il reconforte, câline, et se laisse volontiers caresser. En fait, Lol est une vraie peluche, « un absorbant d'émotions ». Mais avant d'apaiser et encourager la victime à libérer sa parole au tribunal, le chien doit d'abord la rencontrer. « Une complicité et une relation de confiance entre les deux êtres sont nécessaires pour faciliter ce travail psychologique ».

En deux ans d'expérimentation sur Cahors, « Lol est déjà intervenu au bé-

néfice de 77 personnes, dont la fourchette d'âge court de 3 à 90 ans, pour 88 actes de procédure. Lol n'est pas un gadget, c'est un professionnel », s'est enthousiasmé Frédéric Almendros. « La présence du chien permet aux personnes de traverser le procès pénal le moins mal possible », a poursuivi l'initiateur de ce projet ambitieux. Le chien apaise, aide la victime à verbaliser son agression, à contenir son émotion, notamment dans les affaires de nature sexuelle... « Les retours sont positifs, tant de la part des experts, que des avocats. Auxiliaires de justice et plaignants ont aussi la possibilité de solliciter l'intervention du chien », a conclu Frédéric Almendros.

### ■ Partagé avec Narbonne ?

À l'origine de la venue de son ami de longue date, la procureure de la République de Carcassonne n'a pas caché son enthousiasme de pouvoir recourir au service d'un tel chien sur le ressort du tribunal judiciaire de Carcassonne dans les plus brefs délais. Reste à convaincre d'éventuels partenaires pour financer le projet : « Nous allons faire en sorte que cela se fasse le plus vite possible, ici ! » Présent également, le procureur général près la cour d'appel de Montpellier Jean-Marie Beney a même indiqué que le chien pourrait, pourquoi pas, être partagé avec la juridiction de Narbonne. Police, gendarmerie et pompiers sont aussi intéressés. Il reste désormais à trouver des financements.

Yannick Bonnefoy



▶ Lol tenu par le procureur général, aux côtés de la procureure Florence Galtier. Photo Claude Boyer

FANJEUX

## Nicolas Jover lance ses kits de broderie pour tous



▶ La broderie se pratique avec un tambour à broder et une aiguille.

Brodeur d'art installé dans la Maison Gramont de Fanjeaux, Nicolas Jover vient de lancer ses kits de broderie pour tous niveaux et « 100 % français ».

Enfant du pays à l'accent chantant, Nicolas Jover est un brodeur d'art passé par l'école Lesage à Paris qui a fait le choix d'un retour aux racines : à Fanjeaux. Dans la Maison Gramont de ce village médiéval, il partage son atelier haute couture avec le plumassier Yannick Delpech, et y donne des cours de broderie auprès de l'association d'art textile de Soie d'or et d'Argent. Depuis le début du mois, les kits de broderie de Nicolas Jover sont disponibles à la vente. « Ils sont 100 % français, ils sont imprimés à Albi grâce à l'éditrice Sophie Delhomme qui s'occupe de les diffuser sur son site de créateurs [www.alveocrea.com](http://www.alveocrea.com). Il y en a pour tous les niveaux, du débutant au con-

« Des kits 100 % français »

firmé et j'ai limité les prix parce que je veux que ce soit abordable pour tout le monde. » Homme de terroir tourné « vers la nature et les fleurs », c'est naturellement qu'il a dessiné sur les tambours de ses broderies « plusieurs sortes de champignons, de légumes et de poissons pour découvrir des points traditionnels comme le point passé plat ou le point de nœud. » Coup de cœur pour les magnifiques carpes qui permettront « de décou-

vrir la broderie haute couture et le travail de paillettes avec le point de tige et le point passé empiétant. » Pour se les procurer, ce sera « en ligne ou à l'atelier », et c'est ce qu'est venue faire une amatrice du village ce jour-là. Nathalie Baudin a terminé



▶ Nicolas Jover dans son atelier de la maison Gramont.

Photos Christophe Bateau

un kit : « J'ai suivi toutes les indications et je me suis régalée, c'est très ludique. Je pense que lorsque je broderai la morille, ce sera encore plus pertinent car il y a des points de nœuds que je ne sais pas encore faire. »

Dans la famille de ce fanjuvéen passionné, « on est génétiquement dans les chiffons » avec des aïeux tailleurs et brodeurs. « Je suis comme Obélix, dedans depuis que je suis tout petit. » Dans son atelier fantasque et bigarré, autour des fils de soie d'Al-

ger ou de chevilles, des tambours à broder et autres instruments de couture, Nicolas réfléchit à de nouveaux kits, « je sens que je vais faire des poussins et des oies ». De nouvelles créations qui permettront entre autres de découvrir les points de piqûre, de chaînette ou de palestrina. En attendant, il est possible de mettre le fil à l'aiguille le 22 mai prochain à la Maison Gramont où Nicolas donnera un cours de broderie.

Justine Bonnery